



# La place du professeur documentaliste dans l'apprentissage de l'oral

Article réflexif – académies de Nancy-Metz et Orléans-Tours - 2022-2023

## I. Faire de l'oral un objet d'apprentissage : un enjeu de citoyenneté

- Oral et inégalités sociales
- L'oral comme levier contre les inégalités

## II. L'oral, un objet complexe : quelles compétences mises en jeu ?

- Quelles compétences sont-elles travaillées à l'école ?
- Le continuum pour l'oratie

## III. Des pistes pédagogiques : quelle place pour le professeur documentaliste ?

- Un travail nécessairement interdisciplinaire
- Le rôle du professeur documentaliste et la place des savoirs de l'information-documentation
- Du côté de la formation continue et du développement professionnel

# La place du professeur documentaliste dans l'apprentissage de l'oral

## I. Faire de l'oral un objet d'apprentissage : un enjeu de citoyenneté

Il existe une corrélation entre les compétences orales, les inégalités sociales et la réussite scolaire

- Oral et inégalités sociales

Il y a un large consensus, aussi bien du côté de l'institution que des acteurs de l'école, pour penser que l'échec scolaire aurait une source langagière et que la réussite dans les apprentissages serait corrélée à la capacité à « bien parler » sa langue (Bentolila, 2008)<sup>1</sup>. Or, apprendre à parler est un processus sociocognitif complexe qui nécessite un long apprentissage dépendant des interactions avec les adultes, même si les corrélations entre compréhensions orale et écrite évoluent en fonction de l'âge du lecteur et de la complexité des textes (Oakhill & Cain, 2007). Le rapport au langage est différent selon le milieu social : les milieux socialement défavorisés considèrent principalement sa fonction utilitaire tandis que les milieux socialement favorisés l'envisagent en tant que tel comme objet de savoir au-delà de son utilité sociale. Entre les enfants des milieux défavorisés et l'école, se noue un malentendu à la fois sur les usages du langage, la fonction du savoir et plus largement, celle de l'école. Pour ces enfants, les usages du langage pour anticiper, réguler, évaluer l'action, expliciter des raisons, se différencier d'autrui ne sont pas familiers.

Il existe peu d'études chiffrées sur la maîtrise de l'oral en particulier, mais celles dont on dispose montrent qu'il existerait un lien entre les difficultés scolaires et les compétences linguistiques socialement déterminées, et que ce lien se tisse dès les premiers apprentissages en maternelle pour se renforcer en élémentaire. Par exemple, entre les élèves de REP+ et ceux de l'enseignement privé, l'écart atteint 41 points en français pour la compréhension de mots à l'oral (septembre 2020).

On peut même se demander si la manière de pratiquer l'oral à l'école n'est pas en elle-même un facteur de renforcement de ces inégalités. En effet, comme le montre Élisabeth Bautier<sup>2</sup>, l'utilisation du langage non pas pour simplement retenir des faits et les restituer, mais pour comprendre des phénomènes, les expliciter, problématiser... ne fait que rarement objet d'un apprentissage scolaire, d'un enseignement. Il peut ainsi s'installer une forme de différenciation passive dans laquelle l'enseignant, pour avancer dans son cours, va avoir tendance à s'appuyer sur les élèves les plus à l'aise avec les interactions structurées.

Pourtant, les compétences orales sont sélectives dans un grand nombre de domaines de la vie quotidienne et professionnelle et leur apprentissage est un enjeu déterminant pour l'égalité des chances. Comment l'école peut-elle alors s'en servir pour faire diminuer ces inégalités ?

---

<sup>1</sup> L'oral dans l'éducation. Revue Internationale d'éducation. Sèvres. 2021

<sup>2</sup> Bautier, Elisabeth. De la maîtrise de la langue aux pratiques langagières des élèves : langage et citoyenneté. *Tréma*, 1999, no 15-16, p. 51-57.

- L'oral comme levier contre les inégalités

Il s'agit prioritairement de permettre à tous et toutes d'acquérir de nouvelles **pratiques** de langage et de langue. Par exemple, mettre en évidence le vocabulaire de la discipline en tant que langage pour penser et non pour décrire, en d'autres termes du vocabulaire pour « devenir élève ». Il faut envisager l'oral comme un objet d'apprentissage à part entière, en travaillant autour d'une meilleure articulation entre l'implicite et l'explicite à l'oral et à l'écrit, pour faciliter l'apprentissage des compétences langagières. Pour cela, s'appuyer sur les piliers de l'art oratoire : le regard, le corps, la voix, et enseigner explicitement l'écoute, souvent absente des techniques et part essentielle de l'oral.

Le terme **oratie**<sup>3</sup> est développé à l'origine par Andrew Wilkinson, chercheur britannique, dans les années 60. Ce mot est formé par analogie avec les termes littératie et numératie. L'objectif était de mettre en lumière les compétences orales, parent pauvre de l'éducation. Le concept d'oratie développé par Wilkinson est le fait de s'exprimer de manière fluide et naturelle (fluent), confiante (confident) et correctement (correct) selon les standards de sa langue maternelle.

L'oratie est la capacité à articuler des idées, développer la compréhension et interagir avec les autres à travers le langage oral :

- Avoir du vocabulaire pour s'exprimer clairement
- Structurer sa pensée pour que ça fasse sens pour les autres
- Avoir suffisamment confiance pour s'exprimer en public
- Écouter les autres
- Interagir/parler avec les autres et comprendre leur point de vue
- Articuler ses idées
- Développer sa compréhension

(Le terme oratie est forgé en référence à la notion de littératie, définie par l'OCDE comme « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités ». Il semble pertinent de proposer oratie en français, car ainsi cela place l'oral à la hauteur de l'écrit et des mathématiques en s'ajoutant à la littératie et à la numératie.)

L'oral est ainsi retenu comme un enjeu éducatif majeur, on s'inquiète de savoir comment parler, comment écouter. L'enjeu est de travailler tout à la fois l'oral qui sert à communiquer, l'oral qui sert à apprendre, et l'oral comme technique à maîtriser.

## II. L'oral, un objet complexe : quelles compétences mises en jeu ?

- Quelles compétences sont-elles travaillées à l'école ?

Depuis 2015, les programmes font une place plus importante à l'oral. Avec l'instauration du grand oral comme épreuve du baccalauréat en 2020 et l'oral de présentation du projet chef d'œuvre en Lycée professionnel. La question de l'oral a repris une place importante au sein de toutes les disciplines d'enseignement.

---

<sup>3</sup> Will Minard. L'oratie dans les écoles anglaises. In Revue internationale d'éducation de Sèvres [En ligne], 86. Avril 2021, mis en ligne le 1 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ries/10424>

L'observation des référentiels pour l'évaluation des épreuves orales dans les principaux niveaux d'enseignement fait apparaître un double décalage : entre ce qui est évalué et ce qui est explicitement enseigné d'une part, entre les compétences évaluées et les compétences réellement mises en jeu dans le vaste champ de l'oral d'autre part.

Niveau collège : compétences évaluées pour l'oral du DNB (Diplôme national du Brevet)

- S'exprimer en s'adressant à un auditoire
- Formuler un avis personnel
- Exposer en employant un vocabulaire précis et étendu
- Participer à des échanges oraux
- Participer à un débat
- Exprimer une analyse argumentée
- Prendre en compte son interlocuteur
- Exploiter les ressources expressives et créatives de la parole
- Utiliser un lexique spécifique
- Rendre compte (d'observations, d'hypothèses, de conclusions...)
- Passer d'un langage scientifique à un autre
- Décrire
- Expliquer à l'oral
- Comprendre les explications d'un autre
- Argumenter
- Exprimer son émotion
- Surmonter un manque lexical, s'autocorriger, reformuler

Lycée professionnel : compétences évaluées pour l'oral du Chef d'œuvre

- Développer clairement le déroulé de son travail
- Hiérarchiser les informations
- Se détacher de ses notes
- Présenter son expérience
- Exprimer son ressenti
- Ne pas lire mais s'appuyer sur son support visuel habilement
- Expliquer la démarche du chef d'œuvre (et pas le chef d'œuvre lui-même)
- Argumenter le choix de ce chef d'œuvre et sa pertinence par rapport à la filière choisie

Lycée : compétences évaluées pour le Grand Oral

- Affirmer sa prise de parole
- Utiliser un lexique adapté
- Articuler son discours
- Avoir une parole fluide
- Développer ses propositions
- Mobiliser ses connaissances
- Exposer clairement
- S'engager dans sa parole
- Prendre l'initiative dans l'échange
- Réagir de façon pertinente
- Maîtriser les enjeux du sujet

- Conduire et exprimer une opinion personnelle

Concernant le CRCN (Cadre des Références des Compétences Numériques), les compétences qui concernent l'oral sont les compétences 2.1 (Interagir), 2.2 (Partager et publier), et 3.2 (Développer des documents multimédia).

On a ainsi une centration sur les compétences orales permettant de réussir les examens, les autres compétences orales étant laissées au domaine de l'implicite.

- Le continuum pour l'oratie

Parmi les compétences orales non évaluées lors de ces examens, et dont on peut donc penser qu'elles ne sont pas enseignées (en tous cas pas systématiquement), on peut retrouver certaines des compétences répertoriées par l'équipe de Limoges (parcours M@gistère « Continuum de l'oralité », sous la direction de Cyril Delhay) :

- Connaître les effets de sa respiration et les ressources de sa voix et de son corps pour la parole
- Développer sa conscience personnelle
- Se tenir face à un public
- Être l'auteur de sa propre parole
- Écouter l'autre, s'écouter soi-même, comprendre ce qu'on entend
- Partager la parole au sein d'un collectif
- Adapter sa parole à la diversité des contextes, des destinataires et des objectifs.

L'oral est en effet un objet multidimensionnel (Plane, 2019)<sup>4</sup> :

- Social : il est un marqueur social et identitaire, il faut apprendre aux élèves qu'il existe des répertoires variés, et celui qui est acceptable en classe.
- Cognitivo-langagier : il met en œuvre des processus complexes. Il faut habituer les élèves à utiliser le langage écrit et oral pour conscientiser l'usage de l'oral.
- Linguistique : il faut outiller les élèves avec des formules apprises et mises à disposition, qui facilitent l'expression.
- Interactionnel : il ne faut pas seulement évaluer les interactions (comme on le fait par exemple pour l'entretien du Grand Oral ou celui du DNB) mais les enseigner explicitement.

Dans les situations d'oral authentiques, la production verbale sert à faire avancer la pensée, par exemple les situations d'échanges où l'on doit saisir au vol des éléments dans le discours de l'autre pour les réfuter. Si l'on veut travailler l'oral efficacement, il est préférable de ne pas se focaliser sur les prestations exceptionnelles, mais de travailler à perfectionner les formes courantes.

---

<sup>4</sup> Sylvie Plane. L'oral, un objet multidimensionnel. IFE, Centre Alain Savary. [EN ligne]. Mis en ligne 15 juillet 2019, mis à jour 15 décembre 2022. URL : <https://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/education-au-plurilinguisme/oral/conference-sylvie-plane>

### III. Des pistes pédagogiques : quelle place pour le professeur documentaliste ?

- Un travail nécessairement interdisciplinaire

Claudine Garcia-Debanc (1999)<sup>5</sup> s'interroge sur la question de savoir pourquoi il est si difficile d'évaluer l'oral ?

- La pratique de l'oral est transversale à toutes les disciplines et à toutes les situations
- L'oral est difficile à observer et complexe à analyser
- L'oral implique l'ensemble de la personne
- L'oral est profondément marqué par les pratiques sociales de référence
- L'oral ne laisse pas de trace et nécessite pour son étude des enregistrements techniquement exigeants
- L'évaluation de l'oral nécessite beaucoup de temps
- L'évaluation de l'oral suppose un détour par l'écrit par le biais de transcriptions
- L'oral est souvent mal connu
- Les indicateurs de maîtrise de l'oral ne sont pas clairement synthétisés
- Il existait jusqu'ici (1999) peu de matériel pédagogique pour enseigner l'oral et les recherches didactiques sur l'oral se sont développées plus récemment que celles sur l'écrit

Faut-il, comme le proposent J.Dolz, B. Schneuwly<sup>6</sup>, travailler les grands genres de l'oral et les évaluer ainsi, ou s'intéresser aussi aux interactions dans la classe ?

#### **Les genres de l'oral :**

- ceux qui relèvent de la vie quotidienne privée – exemple : demander son chemin
- les genres oraux formels – exemples : oraux d'examen, exposé...
- les genres oraux formels publics – exemple : émission de webradio...

Par conséquent, la mise en œuvre d'une didactique de l'oral cohérente suppose que, sur l'ensemble d'une année scolaire ou d'un cycle, soient mises en œuvre des situations mobilisatrices d'apprentissage de l'oral variées qui permettent aux élèves d'explorer les différentes dimensions de l'oral :

- nature de l'activité (interaction / oral monogéré / oral scriptural / écrit oralisé),
- place de l'activité dans le projet de classe (ponctuelle, ritualisée...),
- modalités d'organisation du groupe-classe (disposition spatiale, rôle de l'enseignant.e, travail en groupe(s)...),
- pratiques sociales de référence,
- tâches discursives,
- relations écrit-oral,
- place et forme d'une analyse méta-linguistique (enregistrement, pause en cours d'action, évaluation...),

Les travaux de l'académie de Limoges (parcours M@gistère « Continuum de l'oralité », sous la direction de Cyril Delhay) montrent que l'enseignement de l'oral ne peut pas suivre une progression linéaire, du fait des évolutions physiologiques et psychologiques des élèves de l'enfance à l'âge adulte, avec tous les bouleversements de l'adolescence. « Un enfant peut avoir acquis des compétences et réaliser des performances qu'il perdra en partie à l'adolescence, qu'il sera invité à revisiter et à se réappropriier tout au long du parcours. La voix change, le corps change, la façon de se situer, la relation aux autres et à la parole aussi, la personnalité se construit. »

---

<sup>5</sup> Garcia-Debanc Claudine. Évaluer l'oral. In: Pratiques : linguistique, littérature, didactique, n°103-104, 1999.

<sup>6</sup> Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école. J.Dolz, B. Schneuwly. ESF éditeur, 2016. (Quatrième édition).

Il s'agit donc de tracer des pistes pour favoriser un continuum de l'apprentissage de l'oral :

1. Travailler par grands genres
  2. Regrouper les genres en fonction de leur objectif communicationnel (narrer, relater, argumenter, exposer, régler les comportements) pour travailler sur chaque cycle au moins un genre de chaque groupe
  3. Adopter une progression spiralaire (proposer tout au long du parcours des objectifs de complexité variable pour chaque genre). On peut faire varier la quantité (durée de la production attendue), la qualité (respect des codes du genre), le degré d'autonomie de l'élève, la complexité de la situation (interactions ou non, présence de public ou non...)
- Le rôle du professeur documentaliste et la place des savoirs de l'information-documentation

Les savoirs travaillés en information-documentation sont autant d'éléments - clés pour travailler l'oral avec les élèves. Les pratiques développées dans les situations d'apprentissage menées avec le professeur - documentaliste sont des entrées pour travailler différentes facettes de l'oral en interdisciplinarité. Il s'agit alors de repérer les différentes manières de pratiquer l'oral dans les situations d'apprentissage. Que ce soient des situations de communication ; des situation de travail de l'oral ; des situations de mise en pratique de l'oral comme la lecture à voix haute ou encore des situation qui mêlent des activités info - documentaires (recherche, prise de notes, structuration des connaissances) en vue de restituer oralement le fruit du travail comme lors d'un exposé par exemple.

Les travaux scientifiques développés en didactique de l'information-documentation se sont intéressés à cette question et ont mis en avant la pratique de communication orale comme une composante - clé de l'information - documentation en milieu scolaire (Frisch, 2012)<sup>7</sup>.

Sa particularité se situe dans le fait que le travail de l'oral en classe prend des formes variées qui mobilisent des savoirs pluriels, parfois centrés sur l'oralité, parfois interconnectant travail de recherche, travail écrit.

Nous avons mené une enquête de janvier à mars 2023 auprès des professeurs documentalistes de nos deux académies (Nancy-Metz et Orléans-Tours - enquête également ouverte aux professeurs documentalistes d'autres académies) autour de leurs pratiques de l'oral et de l'apport du numérique à ces pratiques. L'enquête a recueilli 432 réponses au 15 mars, dont la lecture permet de tirer quelques enseignements quant aux pratiques de terrain.

- Le travail de l'oral ne se fait pas majoritairement lors de séances spécifiquement dédiées à l'oral (187 réponses seulement sur 432, contre 360 réponses pour des séances non spécifiques), même si 39% des répondants précisent travailler l'oral spécifiquement pour la préparation des examens.
- Le domaine dans lequel l'oral est le plus travaillé est celui de l'éducation aux médias (70% des répondants), devant la maîtrise de la langue (55% des répondants) et la formation du citoyen (48% des répondants).
- Le numérique est considéré comme un outil facilitateur pour l'apprentissage et la mise en œuvre de l'oral (favorise l'individualisation, favorise les productions orales, favorise la pro-

<sup>7</sup> Frisch, M.(2012) Articuler savoirs, pratiques et compétences, in *Les cahiers pédagogiques* HS n°27

duction de supports visuels efficaces pour la prestation orale, favorise le distanciel). Il faut noter toutefois que 28% des personnes interrogées considèrent que le numérique détourne les élèves de leur objectif initial (l'oral) en les focalisant sur la production de supports visuels.

- Les situations dans lesquelles l'outil numérique est le plus utilisé comme outil pour l'oral sont les suivantes : le média de l'établissement, la préparation de l'oral des examens, la préparation de la soutenance orale d'un stage.

A la lecture de ces résultats, on peut se demander comment les professeurs-documentalistes investissent l'oral à travers les activités qu'ils proposent. Il semblerait que soit majoritairement travaillé l'oral comme technique à maîtriser (les genres oraux formels), et la formation du citoyen (genre oraux formels publics – webradio par exemple), alors même que dans la pratique quotidienne du professeur documentaliste sont investis de nombreux autres champs de l'oral (genres relevant de la vie quotidienne). Le fait que la plupart des interventions soient ponctuelles (sur un temps plus ou moins long) joue peut-être dans le choix de travailler majoritairement les genres oraux formels, par souci d'efficacité.

Peut être aussi que le travail de l'oral est perçu de manière implicite, comme une composante complémentaire de l'activité, qui permet de focaliser sur l'expression orale à voix haute en mobilisant notamment le savoir de restitution.

Travailler l'oral avec les élèves fait partie des questions actuelles qui mobilisent la communauté éducative notamment autour d'un enjeu fort : les oraux d'examens.

Dans la pratique, cela pose de nombreuses questions didactiques : quelles compétences orales travailler avec les élèves ? Comment ? A quelles occasions, dans quelles activités ? Quelles situations mobilisatrices d'apprentissage de l'oral peut-on proposer ? Comment dépasser une visée utilitaire et technique du travail de l'oral et conduire l'élève à mobiliser des idées, un point de vue, des connaissances afin qu'il puisse interconnecter expression orale, culture et esprit critique ?

De nombreuses académies ce sont penchées sur la question de l'oral. En 2020 La revue InterCDI consacrait un numéro (286-287) intitulé oralité(s).



- Du côté de la formation continue et du développement professionnel

Dans l'académie de Nancy - Metz, cette année, 2023, un binôme de formatrice propose une formation destinée aux professeurs - documentalistes intitulée le rôle du professeur-documentalistes dans les oraux d'examens. Nous les avons rencontrées pour comprendre comment elles avaient pensé la mise en œuvre de leur formation :

#### **Extrait de la table ronde « Préparation de l'oral, documentation et formation »**

*Discussion avec l'équipe TRAAM documentation de l'académie de Nancy-Metz et les formatrices : Magali Lalloz et Anne Le Naour, professeures documentalistes et responsables de la formation «Place et rôle du professeur – documentaliste dans les oraux d'examen » module proposé au sein du cycle « Dire ».*

Groupe TRAAM : Bonjour Magali et Anne, merci d'avoir accepté de vous entretenir avec nous cet après-midi. Nous sommes rassemblées aujourd'hui car nous menons un TRAAM sur la question de l'oral et des compétences informationnelles et documentaires du professeur documentaliste. Nous avons vu que vous proposiez cette année une formation sur l'oral et le travail de l'oral dans le cadre des examens, dans le cadre de l'EAFc. Nous aimerions que vous nous expliquiez comment vous avez pensé votre formation et vos contenus de formation à destination de vos pairs.

#### **THÈME 1 : Présentation du projet de formation de l'académie de Nancy-Metz**

Anne : Bien, alors je commence ! Je vais commencer par présenter la genèse du projet puisque j'ai été la première à m'y inscrire. Magali a été associée dans un second temps. Au départ, la commande émane de l'institution scolaire. Notre IA-IPR EVS et Etablissement Mme Pastwa nous a envoyé un mail fin mai 2022 en présentant aux formateurs professeurs documentalistes, les 3 cycles de formation qui concernaient les profs docs. Sur le cycle portant sur l'oral, elle a évoqué un module qui existait déjà depuis plusieurs années intitulé *Prise de parole et développement des compétences orales* et elle proposait de créer un 2e module sur la thématique du Grand oral. Comme j'ai exercé longtemps en collège, je lui ai proposé de construire plutôt un dispositif de formation sur *la place du professeur documentaliste dans la préparation des examens oraux*, mais en englobant l'oral du DNB, le Grand oral et le chef d'œuvre, puisque de toute façon, en tant que prof - doc, on peut être amené à travailler dans les 3 types d'établissements. Donc je trouvais que c'était plus porteur. J'ai également demandé à m'associer avec un binôme qui avait plus grande expertise du Grand oral, et Mme Pastwa a sollicité Magali, professeure en lycée, pour mettre en œuvre cette formation avec moi.

Magali : J'ai relevé la proposition d'Anne parce qu'au mois de juin j'avais participé au plan national de formation sur le thème de l'oral, et concernant plus particulièrement le Grand oral j'étais la seule professeure documentaliste de toutes les académies représentées. J'ai trouvé que c'était quand même un peu dommage d'être seule alors qu'on est toutes en train de faire des choses pour préparer, voire évaluer les élèves dans le dispositif du Grand oral, mais aussi pour le DNB et le chef d'œuvre. Donc, je me suis dit que c'était important de mettre en visibilité notre expertise, de faire une synthèse de tout ce qui existait et de peut-être aussi amener les pairs à envisager l'évaluation de l'oral, et non pas seulement le temps de préparation. Car en établissement, c'est le temps de préparation qui est le plus souvent mis en œuvre par les professeurs documentalistes, après on les oublie pour l'évaluation.

Anne : Oui, je rejoins Magali. Et puis un autre constat qui m'a donné envie de proposer cette formation c'est qu'effectivement, en tant que prof doc, on favorise beaucoup les pratiques orales, on travaille ces compétences-là, mais quand je suis allée en lycée l'an dernier, je trouvais qu'on était quand même sous-sollicités dans la préparation-même du Grand oral. Comme dit Magali, on est sollicité souvent sur la première phase, enfin la phase du choix du questionnement, de la recherche documentaire pour trouver des

informations sur le sujet, mais plus par la suite. Finalement on ne se rend pas toujours compte de la plus-value que le prof doc peut apporter, ses spécificités, ses compétences sur la question de l'oral.

Et puis quand même, il faut le dire, il y a un problème de légitimité : j'ai des collègues de disciplines, en lycée, qui ont réalisé quand ils se sont retrouvés en jury avec un prof doc que « ah bah oui ! le prof doc, finalement, il peut être concerné par cette histoire ! » On identifie un double problème de légitimité qui se traduit à la fois par une méconnaissance des compétences du prof doc concernant les collègues de discipline, mais aussi peut être, au niveau peut-être des profs docs eux-mêmes qui ne semblent pas toujours se sentir aussi légitimes que leurs collègues pour évaluer et prendre en charge l'oral d'examen.

En tout cas, il y a sûrement une grande hétérogénéité dans la part que prennent les différents professeurs documentalistes dans la préparation des examens.

Groupe TRAAM: C'est, je crois, un sentiment partagé, tant au lycée qu'en collège : quand on a échangé entre nous dans l'équipe Traam sur les examens lors de notre première réunion, plusieurs d'entre nous ont fait le même constat et le disaient aussi. Finalement, quelle place on a dans la préparation de ces examens ? Et dans la formation en elle-même, quelle place les collègues nous « laissent-ils » pour travailler l'oral ?

## THEME 2 : Compétences travaillées vs compétences évaluées

Anne : Après, on trouvait que c'est important dans le contenu de la formation de recenser quand même ce qu'on fait tous pour travailler l'oral et ensuite d'aller au-delà, de réfléchir à ce qui sert réellement les oraux d'examen. C'est-à-dire que dans la formation, on va quand même amener les stagiaires à caractériser un oral d'examen, ce qui le différencie des autres oraux, quelles sont ses spécificités. Et dans ce qu'on fait, dans ce qu'on peut mettre en place, qu'est-ce qui est réellement préparatoire aux examens, qu'est-ce qui est vraiment efficient dans ce cadre-là.

Même si entraîner les élèves en leur donnant plein d'occasions de travailler l'oral ça ne peut qu'être un plus, il y a quand même des spécificités, des compétences particulières, et notre objectif est de faire réfléchir aux compétences fines attendues pour l'examen.

Laureline, groupe TRAAM : Cette question des compétences fines c'est intéressant car c'est vrai que souvent, au quotidien, on travaille l'oral d'une façon générale et on ne va pas aller cibler, dans le détail, dans ce qu'on écrit dans notre préparation, comment on fait travailler ces compétences. Et les collègues de discipline aussi sont généralement loin de le faire.

Victoria, groupe TRAAM : Souvent cela apparaît en production finale, sans travailler nécessairement. Est-ce que c'est un exposé ou c'est une présentation orale ? Ce n'est pas forcément travaillé, mais pourtant c'est évalué.

Laureline, groupe TRAAM : Oui c'est évalué, les professeurs inscrivent ces compétences dans la grille d'évaluation, mais ce n'est pas forcément travaillé en amont, réfléchi comme tel.

Magali : Oui, on n'a pas forcément préparé les élèves à ces compétences fines sur lesquels finalement ils vont être quand même évalués dans les compétences plus englobantes. Je parle de l'exposé oral, par exemple, un

prof va demander à un élève de réaliser un exposé oral, mais sans l'interroger, sans le questionner et l'amener à réfléchir sur les fameuses compétences orales, puisque c'est plus généralement le travail de restitution qui l'intéresse, principalement les contenus, les informations, les connaissances. Il s'agit donc de recentrer sur les savoirs et savoir-faire propres de l'oral.

Anne : Et je pense aussi que le fait qu'on ne soit pas assujéti à un programme en tant que prof doc fait qu'on réfléchit quand même un petit peu moins en termes de compétences. Enfin, on ne définit pas toujours nos séances en lien direct avec le socle et je pense que c'est important de prendre le temps de prendre connaissance des textes officiels, car ils sont très riches et ils nous apprennent plein de choses à ce niveau-là.

Par contre, on se disait aussi - *mais là, on n'a pas encore vraiment réussi à aboutir*- mais notre idée de départ c'est aussi de s'interroger sur comment mettre en place une progressivité de la préparation de l'oral. Comment instaurer une progression du collège jusqu'à la fin de terminale pour s'approprier ces compétences fines parce que finalement, comme on n'a pas vraiment un programme qui définit ce qu'on fait, on construit des activités tout au long du cursus de l'élève, on leur propose des choses, mais on ne s'interroge pas toujours sur le fond et le progrès. Par exemple, quels sont nos attendus pour tel niveau, comment ils évoluent. On leur fait faire des exposés tout au long de leur scolarité, on se dit « bon un élève de 3e, je vois bien que je vais exiger plus qu'à un de 6e », mais on ne le formule pas vraiment de façon précise. Alors c'est sûr, dans les programmes il y a des attendus de fin de cycle sur les compétences orales, mais ça reste encore un peu un impensé. Il y a des éléments didactiques sur lesquels nous devons nous mobiliser et réfléchir, mais dans le cadre d'une formation effective on se rend compte que ce n'est pas simple à mettre en place.

Laureline, groupe TRAAM : Tu veux dire par exemple « se détacher de ses notes » : qu'est-ce que cela signifie en 6<sup>ème</sup>, et qu'est-ce que cela signifie en 3<sup>ème</sup> ?

Anne : C'est ça, par exemple.

Victoria, groupe TRAAM : C'est un continuum en fait?

Anne : Oui, c'est ça, comment on les amène à progresser pour qu'ils puissent répondre aux attendus des différents examens oraux qui vont être de plus en plus exigeants.

Victoria, groupe TRAAM : Vous cherchez donc à identifier différentes situations d'apprentissage qui mobilisent ce travail autour des compétences fines de l'oral ?

Anne : Oui ce sera un des enjeux, on l'abordera mais ce ne sera pas le centre de la formation.

### **THÈME 3 : les supports et l'organisation de la formation**

Groupe TRAAM : Peux-tu nous expliquer comment vous avez organisé la formation ?

Magali : On a un magistère qui est en place depuis lundi, sur lequel les stagiaires ont travaillé et on a une formation en présentiel d'une journée.

Anne : Dans le magistère on propose surtout des activités autour du positionnement, autour des spécificités du prof doc, et les textes officiels. On va proposer en présentiel de travailler en groupe autour des compétences fines, mais aussi des leviers, identifier des pratiques qui soient efficaces, qui contribuent au développement des compétences attendues aux examens.

Magali : Pour amener progressivement cette idée de continuum.

Anne : Voilà. On va parler aussi des freins, des difficultés que peuvent rencontrer les élèves face à l'oral. Et puis qu'est-ce qu'on fait pour remédier, pour trouver des leviers.

Groupe TRAAM : Mais pour travailler les compétences fines, vous vous appuyez sur des matrices ou des référentiels ou des outils existants, ou c'est dans le partage de pratique et dans l'échange de pratiques que vous voulez les faire émerger ?

Magali : Pour les compétences on s'appuie sur des ressources de l'IFE. Il y aura aussi des grilles d'évaluation officielles ou des propositions de grilles d'évaluation, notamment pour le DNB, et les attendus de fin de cycle aussi. . Mais l'idée c'est vraiment de travailler sur les compétences à partir des critères généraux.

Anne : On mettra à disposition un petit corpus de documents et puis après, c'est l'échange qui va faire émerger les choses. On va mettre les stagiaires par groupe autour de pôles de compétences. On a défini des pôles de compétences, on aurait pu en trouver d'autres sans doute, mais on s'aperçoit que ce n'est pas évident. Enfin, que c'est discutable. Disons que l'objectif pour chaque pôle est d'identifier des compétences plus détaillées, plus fines.

Groupe TRAAM : C'est très intéressant, mais on comprend du coup que c'est en construction, que vous allez tester pour la première fois cette formation cette année et par conséquent produire du contenu en fonction.

Anne : Oui, c'est quelque chose qu'on va construire aussi avec les stagiaires.

### **Conclusion : la spécificité du prof doc dans ces épreuves orales**

Anne : Dans le travail qu'on demande aux élèves, le point commun entre les différents examens c'est qu'il est demandé aux élèves d'avoir un recul critique par rapport à sa démarche et à sa production. Enfin par rapport à son travail de production orale. Donc il faut dépasser l'exposé pour développer des compétences d'expression orale sur la stratégie et la démarche, et là il y a une spécificité que le professeur documentaliste peut prendre en charge. Il faut aller au-delà d'un simple exposé, il doit prendre du recul, analyser, avoir un positionnement réflexif.

Groupe TRAAM: Nous attendons donc avec impatience la formation et peut être organiserons-nous une seconde table ronde pour discuter avec vous de l'après-coup de votre formation, et ainsi partager avec vous le résultats de nos réflexions dans ce TRAAM.

Anne et Magali : Oui ce serait intéressant de se revoir !

.....La suite en mai.....

***Anne Le Naour, professeure-documentaliste Lycée Loritz Nancy, référente formation pour la DAAC***

***Magali Lalloz, professeur – documentaliste Lycée***

***Le groupe TRAAM documentation de l'académie de Nancy Metz (Delphine, Payan-Sompeyrac, Laureline Lemoine, Nathalie Baur, Julie Esling, Fabienne Hoffmann, Charline Lavecchia, Victoria Pfeffer-Meyer)***

## **Bibliographie :**

- L'oral dans l'éducation. Revue Internationale d'éducation. Sèvres. 2021
- Bautier, Elisabeth. De la maîtrise de la langue aux pratiques langagières des élèves : langage et citoyenneté. *Tréma*, 1999, no 15-16, p. 51-57.
- Will Minard. L'oratie dans les écoles anglaises. In Revue internationale d'éducation de Sèvres [En ligne], 86. Avril 2021, mis en ligne le 1 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ries/10424>
- Sylvie Plane. L'oral, un objet multidimensionnel. IFE, Centre Alain Savary. [EN ligne]. Mis en ligne 15 juillet 2019, mis à jour 15 décembre 2022. URL : <https://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/education-au-plurilinguisme/oral/conference-sylvie-plane>
- Garcia-Debanc Claudine. Évaluer l'oral. In: Pratiques : linguistique, littérature, didactique, n°103-104, 1999.
- Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école. J.Dolz, B. Schneuwly. ESF éditeur, 2016. (Quatrième édition).
- Frisch, M.(2012) Articuler savoirs, pratiques et compétences, in *Les cahiers pédagogiques* HS n°27